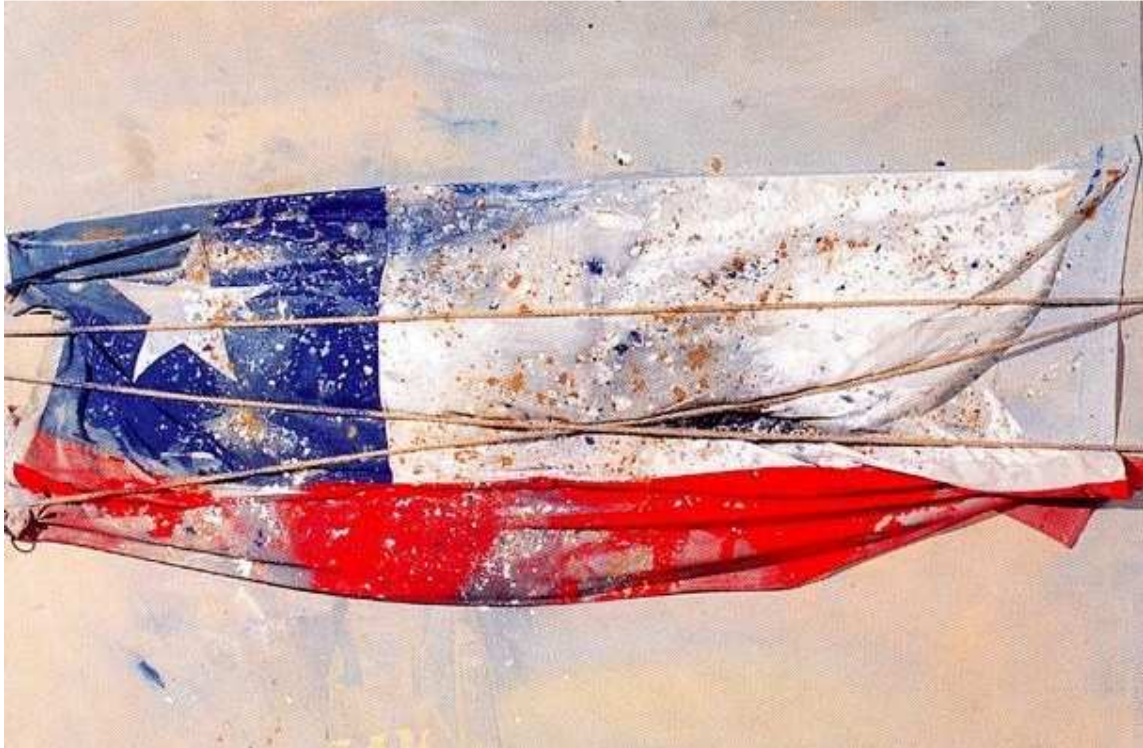


Appel à
colloque/Convocatoria
coloquio:
«Le Chili au XIXe et au
XXe siècle : migration,
conflit, exil et mémoire /
Chile: migración,
conflicto, exilio y memoria
(Siglos XIX-XX)»,
Lyon 6 et 7 juin 2019



Colloque international/Coloquio Internacional

Le Chili au XIX^e et au XX^e siècle : migration, conflit, exil et mémoire/Chile: migración, conflicto, exilio y memoria (Siglos XIX-XX)

Lieu/Lugar : Université Lumière-Lyon II

Dates du colloque/Fechas del coloquio : 6 et 7 juin 2019

Langues du colloque/Lenguas del coloquio : français et espagnol

Lors du colloque de juin 2011, **Construction de l'État-Nation et résistances au Chili : de l'Indépendance au Front populaire**, nous nous sommes intéressés à la constitution de l'État-nation au Chili et aux résistances qui en ont découlé sur les plans politique, sociologique et culturel. Le colloque **Construction de l'État-Nation et développement économique et social au Chili (1811-1976)** qui a eu lieu en janvier 2013 a été un prolongement de cette réflexion dans une optique privilégiant les rapports économiques et financiers internes et externes qui ont participé à la formation de l'État-Nation chilien. Par la suite, le colloque **Pouvoirs, identité, résistances dans les arts visuels chiliens**, en décembre 2015, nous a permis de convoquer des sources différentes. Le thème de la mémoire est apparu dans ce colloque ainsi que celui de l'exil. L'ouverture sur le monde a justement été le sujet du colloque **Chile en el mundo**, que nous avons organisé en juillet 2017 à l'Université de Santiago du Chili (USACH).

Objectifs du colloque

Ce nouveau colloque se situe dans la continuité des colloques de 2011, 2013, 2015 et 2017 et envisage d'approfondir des thèmes apparus de façon transversale. Nous souhaitons privilégier la diversité des origines des sources, chiliennes, européennes, américaines et de leur nature, écrites, orales, audiovisuelles. L'interdisciplinarité et les dimensions transaméricaines et comparatistes sont encouragées. L'organisation du dernier colloque au Chili nous a permis de renforcer notre équipe sur le plan international grâce à des collaborations également éditoriales. Nous envisageons, avec ce nouveau colloque, de souder notre réseau afin de monter, par la suite, un projet de plus grande envergure.

Axes de travail

Le colloque pourra se décliner selon plusieurs axes. Le conflit comme cause de la migration, les migrations et leurs mémoires, le conflit et ses mémoires et ceci au travers de différentes sources : législation, données démographiques et recensements, archives, entretiens, affiches, presse, sources audio-visuelles et musicales.

Organisateurs

Alvar DE LA LLOSA, PR, Université Lumière Lyon-II/Laboratoire LCE (Langues et Cultures Européennes), Université Paris Ouest Nanterre La Défense Centre de recherches ibériques et ibéro-américaines : Axe Ecole, Culture, Nation dans le monde ibérique, ibéroaméricain et méditerranéen (GRECUN)

Enrique FERNÁNDEZ DOMINGO, PR, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis/Laboratoire LER : Amérique Latine: littérature et socio-histoire. ALHIM

Nathalie JAMMET-ARIAS, MCF, Université Paris Ouest Nanterre La Défense/Centre de recherches ibériques et ibéro-américaines : Groupe de Recherches Ecole, Culture, Nation dans le monde ibérique, ibéro-américain et méditerranéen (GRECUN)

Juan Luis CARRELLÁN RUIZ, enseignant-chercheur, Universidad de Córdoba (Espagne)

Appel à communications

Les conflits, les migrations et leurs mémoires sont des thèmes apparus en filigrane au cours des quatre colloques que nous avons précédemment organisés (en 2011, 2013, 2015 et 2017 respectivement dans les universités de Nanterre, Paris 8, Santiago du Chili). Il nous apparaît qu'il convient désormais d'approfondir certains de ces thèmes au cours d'une nouvelle rencontre.

La période retenue parcourt un laps temporel qui, en s'étendant de l'Indépendance jusqu'à nos jours, couvre l'époque contemporaine puisque notre objectif est d'étudier ces phénomènes sur une période longue sans reléguer les migrations au XIX^e siècle.

Au Chili, les conflits de l'Indépendance ont été producteurs de migrants, notamment les *Patriotas* qui, vaincus, ont passé les Andes pour se regrouper à Mendoza où fut organisée l'expédition qui devait libérer le pays. S'en suivit la fuite des Espagnols péninsulaires lorsque l'Armée des Andes obtint ses premiers succès militaires. Par la suite, certains libéraux, les *Pipiolos*, durent fuir, à leur tour. Parmi eux, l'ancien Directeur suprême, héros de l'Indépendance, Bernardo O'Higgins qui trouva refuge au Pérou comme beaucoup de libéraux qui durent quitter le Chili en raison de mesures de bannissement (tels Francisco Bilbao, puis les insurgés de 1861, ou ceux de 1891). Parallèlement, le Chili s'est transformé en pays récepteur de réfugiés, en particulier argentins. Ces Argentins, qui fuyaient la dictature de Rosas, eurent souvent une grande influence au Chili, dans le domaine du journalisme et des Sciences politiques (Mitre, Alberdi, Sarmiento), et de l'éducation. On leur doit une participation active à la floraison culturelle du Chili du milieu du XIX^e siècle, la fondation de plusieurs journaux, et, à Sarmiento en particulier, l'organisation de l'École normale de Précepteurs. À cette particularité d'ordre politique, il convient d'ajouter les personnalités intellectuelles qui, invitées par le gouvernement chilien décident, à la fin de leur contrat, de rester dans leur nouvelle patrie, à l'instar du Vénézuélien Andrés Bello qui développe une remarquable carrière dans les domaines du droit, des humanités et des sciences.

À la différence de l'Argentine ou de l'Uruguay, l'émigration européenne au Chili n'a jamais été massive. Cette immigration se limite à certains flux migratoires irréguliers et numériquement réduits. Après l'Indépendance, le Chili voit arriver un bon nombre de négociants européens, en majorité des Anglais qui s'installent dans la capitale et dans les ports du pays. Ces négociants sont principalement des commerçants et des employés de maisons de commerce européennes.

Avant 1860, les immigrants européens qui arrivent au Chili sont, dans leur grande majorité, des commerçants et des membres des professions libérales. Entre 1846 et 1875, le pays accueille une importante vague d'émigration provenant d'Allemagne. Après 1880, le flux migratoire augmente et la provenance nationale des migrants se diversifie. Ces nouveaux migrants, qui arrivent par contingents, sont majoritairement d'extraction prolétaire et sans instruction.

Après la Guerre du Pacifique (1879-1883), de nombreux Boliviens et Péruviens furent intégrés de force au territoire chilien, sans qu'il s'agisse dans ce cas d'un flux migratoire, puisqu'il fut causé par une situation politique plus que par un choix personnel, voire une exigence économique. Leur situation d'immigrés devra être étudiée avec attention puisqu'il a lieu dans un contexte de développement du nationalisme et de création de mouvements identitaires, notamment les *ligas patrióticas*. Il conviendra de s'intéresser aussi aux Chiliens déserteurs de la Guerre du Pacifique qui s'installèrent au Pérou, certains participèrent à la conquête à peine initiée des territoires amazoniens dans le cadre plus général de l'occasion offerte pour un passage à une vie meilleure. Peu auparavant, de par ses relations économiques privilégiées avec l'Ouest étasunien, le Chili participe, par ses exportations – notamment de céréales – à la conquête et à l'installation des Étasuniens en Californie et au développement de la ruée vers l'or du Klondike par les *forty-niners*. De sorte que se développe une relation inattendue entre les deux extrêmes du Continent.

Au XX^e siècle, le Chili semble échapper à la grande vague de migrations qui caractérise le Continent américain. Il conviendra d'en comprendre les raisons, alors que l'installation des Français, notamment des vigneron bourguignons est restés célèbres à travers certains noms qui ont occupé la présidence de la République. L'accueil contrasté des réfugiés républicains espagnols dans les conditions politiques particulières chiliennes – à la fin du gouvernement du Front populaire -, marque un moment unique. Dans les années 1950, des familles catholiques belges et françaises s'installent au Chili afin d'offrir au monde une réserve occidentale catholique blanche, selon les termes de l'époque, au cas où l'URSS envahirait l'Europe atlantique. Si des sympathisants de la droite économique et extrême ont quitté le Chili à la suite de l'élection de Salvador Allende en 1970, le coup d'État du 11 septembre 1973 provoque, selon les sources, un exil massif de 200.000 à un million de personnes sur une population de 10 millions d'habitants (1973).

Dans le cadre de la dictature, on observe encore plusieurs types de migrations, la plupart correspondant cependant à un exil politique de personnes ou de familles entières fuyant le régime par peur de la répression – en raison de leurs activités politiques ou sociales réelles ou supposées -, de personnes qui ont subi la répression et la prison et dont la peine a été commuée en bannissement, de personnes bannies et déchues de leur nationalité mais aussi de personnes qui, du fait du régime en place, ont perdu leur emploi ou la possibilité d'étudier. Au cours des trente dernières années du XX^e siècle, on observe aussi une émigration économique sur plusieurs générations, ce qui prouve le fiasco de la politique ultralibérale des *Chicago Boys*. Sans omettre par ailleurs les migrations

politiques dans le cadre d'entraînements militaires ou de projets internationalistes.

On ne privilégie donc pas les migrations d'ordre politique, car des communications sur les migrations économiques internes (colonisation du Sud du Chili, activités économiques dans les villes), et scientifiques (professeurs, chercheurs, techniciens, études techniques en Europe ou aux États-Unis) seront les bienvenues puisque la migration est décidée suite à un danger mais aussi plus largement à cause d'une « insatisfaction » vis-à-vis des conditions de vie, du développement personnel et familiale, dans le pays d'origine ou du besoin d'amélioration professionnelle. Ces études élargies permettront d'évaluer les flux de populations qui sortirent du Chili où s'y installèrent, les éléments nécessaires pour contextualiser et évaluer les conséquences culturelles, politiques et économiques des phénomènes migratoires ainsi que l'intégration des migrants, tant au Chili que dans les pays récepteurs, en cas d'émigration, voire de recompositions de l'objet politique.

Dans le cas du Chili, le conflit est souvent au coeur du projet migratoire, et il conviendrait d'étudier les mémoires des conflits tant celles concernant ceux qui sont partis que pour ceux qui sont restés dans le pays, voire même ceux qui ont fait des allers-retours. Car le conflit oblige à partir mais aussi parfois à revenir.

Choix volontaire d'un temps long afin de tenter de mettre en valeur des constantes et des ruptures, et de comprendre ce qui les motive, tout en ayant soin de mettre en relief les spécificités chiliennes dans le cadre latino-américain.

Ainsi ce colloque, qui privilégie diverses approches propres aux sciences sociales, s'inscrit dans la continuation de l'étude des flux migratoires, des migrations, des circulations et des transferts de savoirs politiques et de connaissances scientifiques et techniques, peut se décliner de plusieurs façons :

- Le conflit comme cause de la migration (interne au pays, cas des relégations ou des déplacements de population à plus grande échelle),
- les migrations et leurs mémoires,
- le conflit et ses mémoires (au travers de différents sources : législation, données démographiques et recensements, archives, entretiens, affiches, presse, sources audiovisuelles et musicales)
- l'exil en tant que migration forcée au cours des deux derniers siècles (aussi bien les exilés au Chili que les exilés chiliens à l'étranger).

Les propositions de communication devront nous parvenir avant **le 1er octobre 2018.**

Convocatoria

Los conflictos, las migraciones y sus memorias han sido temas que aparecieron en filigrana a lo largo de los cuatro coloquios que hemos organizado anteriormente (en 2011, 2013, 2015 y 2017 respectivamente en las universidades de Nanterre, Paris 8, Santiago de Chile). Nos parece que es hora de profundizar en algunos temas en el marco de un nuevo encuentro. El periodo considerado recorre un lapso temporal que se extiende desde la Independencia hasta nuestros días, cubriendo la época contemporánea, ya que nuestro objetivo es estudiar estos fenómenos en un periodo largo, sin olvidar las migraciones del siglo XIX.

En Chile, los conflictos de la Independencia han sido productores de migrantes, en particular cuando, una vez vencidos, los Patriotas tuvieron que cruzar los Andes para reagruparse en Mendoza donde se organizó la expedición que había de liberar el país. Al conseguir el Ejército de los Andes sus primeros éxitos militares, a su vez, los españoles peninsulares huyeron. Tras ello algunos liberales, los *Pipiolos*, tuvieron que huir. Entre ellos el antiguo Director Supremo y héroe de la Independencia, Bernardo O'Higgins, quien se asilo en Perú al igual que otros muchos liberales que poco después, a su vez, se vieron obligados a abandonar Chile a causa de las medidas de destierro o extrañamiento (tales como Francisco Bilbao, y después los insurrectos de 1861, o aquellos de 1891. Paralelamente, Chile se transformó en país receptor de refugiados, en particular argentinos. Estos argentinos, que huían de la dictadura de Rosas, a menudo destacaron por su gran influencia en Chile en particular en los sectores del periodismo y de la ciencia política (Mitre, Alberdi, Sarmiento), y de la educación. Se les debe una activa participación en el florecimiento cultural del Chile de mediados del siglo XIX, la fundación de varios periódicos, y a Sarmiento la organización de la Escuela Normal de Preceptores. A esta particularidad de tipo político, conviene añadir personalidades intelectuales que, invitadas por el gobierno chileno, decidieron, al finalizar su contrato, quedarse en su nueva patria, como el venezolano Andrés Bello quien desarrolló una extraordinaria carrera en los sectores del Derecho, de las Humanidades y de las Ciencias.

La inmigración europea en Chile, a diferencia de Argentina o Uruguay, nunca fue masiva. Esta inmigración se limita a ciertos flujos migratorios irregulares y numéricamente reducidos. Tras su independencia, Chile recibe la llegada de un buen número de negociantes europeos, mayoritariamente de origen inglés, que se instalan en la capital y en los puertos del país. Estos negociantes son principalmente comerciantes y empleados de casas comerciales europeas. Antes de 1860 los emigrantes europeos que llegan a Chile son, mayoritariamente, comerciantes y profesionales liberales. Entre 1846 y 1875 el país acoge una importante oleada migratoria proveniente de Alemania. Tras 1880 el flujo migratorio aumenta y el universo del origen nacional de los inmigrantes se diversifica. Estos nuevos inmigrantes que llegan por contingentes, son mayoritariamente de origen proletario y sin instrucción.

Tras la Guerra del Pacífico (1879-1883), numerosos bolivianos y peruanos resultaron integrados por la fuerza al territorio chileno, aunque en dicho caso no

se trata de un flujo migratorio, ya que vivían antes en el territorio. Estuvo causado por una situación política más que por una opción personal, incluso a veces por una exigencia económica. Su situación de emigrantes habrá de ser estudiada con interés en el contexto correspondiente al desarrollo del nacionalismo y del surgimiento de movimientos identitarios, en particular las *ligas patrióticas*. También se habrá de mostrar interés por los desertores chilenos de la Guerra del Pacífico que se instalaron en Perú, algunos llegando a participar en la incipiente conquista de los territorios amazónicos en el marco más general de la posibilidad de acceder a una vida mejor. Poco antes, por sus relaciones económicas privilegiadas con el Oeste estadounidense, Chile participa, por sus exportaciones – en particular de cereales – a la conquista y la instalación de estadounidenses en California y a la puesta en marcha del *Golden Rush* del Klondike por los *forty-niners*; desarrollando de este modo una relación inesperada entre las dos extremidades del Continente.

A lo largo del siglo XX Chile parece escapar a la gran oleada de inmigraciones que caracteriza el Continente americano. Convendrá entender las razones cuando sin embargo la instalación de franceses, en particular de los viñateros borgoñeses se ha mantenido en las memorias cuanto más que llegaron alguno que otro apellido hasta la presidencia de la República. La acogida contrastada de los refugiados republicanos españoles en unas condiciones políticas particulares propias de Chile, a finales del gobierno de Frente Popular, marca un momento único. En los años de 1950 familias católicas belgas y francesas se instalan en Chile con el propósito de ofrecer al mundo una reserva occidental católica blanca, según las palabras de aquella época, en caso en que la URSS invadiera la Europa atlántica. Si simpatizantes de la derecha económica y extrema abandonaron Chile tras la elección de Salvador Allende en 1970, el golpe de Estado del 11 de Septiembre de 1973 provocó, según las fuentes, un exilio masivo de entre 200.000 a un millón de personas sobre una población de 10 millones de habitantes (1973).

En el marco de la dictadura, se observan aun varios tipos de migraciones, la mayoría corresponde sin embargo a un exilio político de personas o de familias enteras que huyeron del régimen militar por miedo a la represión, por causa de sus actividades políticas o sociales reales o supuestas, de personas que fueron víctimas de la represión o de la cárcel y cuya pena ha sido conmutada por el extrañamiento, de personas desterradas o cuya nacionalidad les fue retirada, pero también de personas que, a causa del régimen perdieron su trabajo o la posibilidad de estudiar. También se observa, a finales del siglo XX, una emigración económica sobre varias generaciones que prueba el fracaso de la política ultra liberal de los *Chicago Boys*. Sin omitir por otra parte las migraciones políticas con vistas a adiestramientos militares mayores o proyectos internacionalistas.

Por otra parte, no se privilegiaron las migraciones de tipo político ya que las comunicaciones sobre las migraciones económicas internas (colonización del Sur de Chile, actividades económicas en las ciudades), y científicas (profesores, investigadores, técnicos, estudios técnicos en Europa y EEUU) serán aceptados visto que la migración es decidida tras la aparición de un peligro o, de modo más

amplio, de una “insatisfacción” frente a las condiciones de vida, del desarrollo personal o familiar en el país de origen. Estos estudios ampliados permitirán evaluar los flujos de población que salieron de Chile o que se instalaron en el país y que resultan ser elementos necesarios para contextualizar y evaluar las consecuencias culturales y económicas de los fenómenos migratorios así como la integración de los migrantes, tanto en Chile como en los países de acogida, en caso de emigración como de recomposición del objeto político. En el caso chileno, el conflicto es a menudo el meollo del proyecto migratorio y convendría estudiar las memorias de los conflictos tanto para aquellos que salieron como para aquellos que se quedaron en el país, e incluso aquellos que salieron y volvieron ; ya que el conflicto obliga a salir pero también a veces a volver.

La opción de un tiempo largo con el propósito de valorar las constantes y las rupturas, y de entender lo que las motiva, pero siempre teniendo cuidado de poner de relieve las especificaciones chilenas en el marco de un contexto latino-americano más amplio.

De modo que este coloquio, -que privilegia varios enfoques propios de las ciencias sociales, se enmarca en la continuación del estudio de los flujos migratorios, de las migraciones, de las circulaciones y de las transferencias de saberes políticos y de conocimientos científicos y técnicos- puede proyectarse de diferentes modos:

- el conflicto como causa de la migración (interna al país, caso de las relegaciones o de desplazamientos de población mayor escala),
- las migraciones y sus memorias,
- el conflicto y sus memorias (a través de diferentes fuentes: legislación, datos demográficos y censos, archivo, entrevistas, carteles, prensa, fuentes audiovisuales y musicales).
- el exilio, como migración forzosa en los dos siglos señalados (exilio chileno en el exterior y exilio de extranjeros en Chile).

Se recibirán las propuestas de ponencia hasta el **1° de octubre de 2018**

Comité scientifique/Comité Científico

- Isabelle Tauzin-Castellanos (PR, Université Bordeaux III)
- Catherine Heymann (PR, UPOND)
- Hernán Venegas Valdebenito (PR-USACH, Chili)
- Igor Goicovic (PR, USACH, Chili)
- Rafael Chavarría (Docente, USACH, Chili)
- Julio Pérez Serrano (Universidad de Cádiz, Espagne)

Contact/Contacto:

nathalie.jammetarias@yahoo.es alvar.delallosa@univ-lyon2.fr
enrique.fernandez@yahoo.fr juancarrellan@hotmail.com